

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 27 JUIN 2019**

JCT/IC/NL – N° VILLE\_2019DL073

**Date de convocation** : 20 juin 2019

**Affichage du compte-rendu** : 4 juillet 2019

**Nombre de conseillers en exercice** : 33

**OBJET : VŒU DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE - SOUTIEN A L'APPEL DES COQUELICOTS**

L'an deux mille dix neuf, le vingt sept juin à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Dominique BABE, Souade KACI, Eddie BREVALLE, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Annie BERTON, Maurice DUMONTET, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Thierry BUTIN (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Florent RIVOIRE (donne pouvoir à Eddie BREVALLE), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Martine BONNAUD), Cécile TOURNIER (donne pouvoir à Jean-Claude TALBOT), Joël CAS (donne pouvoir à Annie BERTON), Thierry MOLLARET (donne pouvoir à Sylviane STRETTI), Guy PENDARIES (donne pouvoir à Réjane CLOUPET)

Excusés / absents : Michel MALTRAIT, Lilian MORINON, Philippe COLSON

Secrétaire de séance : Yves MONTANGERAND

Rapporteur : Thierry HAON

L'Appel des coquelicots a été lancé à la fin de l'été 2018 par l'association « Nous voulons des coquelicots », présidée par Fabrice Nicolino, journaliste à Charlie Hebdo. Ce collectif dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'air, de sols, et de la biodiversité dans notre pays : en cause, les pesticides. Plus de 500 000 personnes ont déjà signé son appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales.

A Corbas, nous n'avons pas attendu cette réglementation pour faire en sorte que les pesticides n'aient plus droit de cité dans la commune.

En effet, cela fait maintenant onze ans que notre municipalité travaille à en réduire drastiquement l'usage et la ville a signé la charte « Objectif Zéro Pesticides dans nos villes et villages », le 29 mai 2015.

La ville a d'autre part exonéré de « taxe foncière non bâtie » tous les terrains agricoles cultivés en bio par délibération du conseil municipal du 29 août 2016.

Le temps n'est plus à l'étude de savoir si les intrants sont dangereux ou non pour notre santé. Toutes les études, non financées par les lobbies, concluent aux mêmes résultats : ils provoquent cancers, maladies de Parkinson, troubles psychomoteurs chez les enfants, infertilités, malformations à la naissance, etc..

Les pesticides polluent également les sols, l'eau et détruisent la biodiversité. Le tiers des oiseaux a disparu en 15 ans, la moitié des papillons en 20 ans, les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards. Les plantes sauvages se font rares. Les insectes sont en voie d'extinction, faisant planer la menace d'un « effondrement catastrophique des écosystèmes naturels ».

Parce que les politiques volontaristes des collectivités locales sur ce sujet doivent s'appliquer à l'ensemble des activités économiques, nous souhaitons nous rallier à l'Appel des coquelicots.

Les marches citoyennes pour le climat, ainsi que la jeune génération européenne nous montrent, chaque semaine, que cette dernière est préoccupée par l'état de la planète.

Considérant que les études scientifiques et les témoignages récents ne font qu'alerter sur la dangerosité de ces substances chimiques pour la santé et pour la biodiversité, les pesticides de synthèse ne doivent plus avoir leur place dans nos campagnes comme dans nos villes.

**En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :**

- **SOUTIENT** l'Appel des Coquelicots, demandant l'interdiction au plus vite de tous les pesticides de synthèse ;
- **DEMANDE** au gouvernement et au parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole, cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à CORBAS, les jour, mois, et  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude TALBOT.